

Nelly Commergnat

Une femme politique creusoise

- Maire de Bonnat de 1973 à 1991
- Conseillère générale du canton de Bonnat de 1979 à 1985
- Députée de la Creuse (2^{ème} circonscription) de 1981 à 1986

CANTON de BONNAT

=====

LE CANTON et le CONSEILLER GENERAL

Réunion des maires des cantons
de Bonnat et de Dun-le-Palestel,
le 15 novembre 1982.

Le Cabinet du préfet de la Creuse rédige en 1982 une fiche de renseignements sur le canton de Bonnat.

Le parcours de Mme Commergnat, alors conseillère générale du canton de Bonnat, y est retracé.

Treize communes :

BONNAT, BOURG d'HEM, CHAMBON SAINTE-CROIX, CHAMPSANGLARD, CHENIERS, LA FORET-du-TEMPLE, LINARD, LOURDOUEIX SAINT-PIERRE, MALVAL, MEASNES, MORTROUX, MOUTIER-MALCARD, NOUZEROLLES.

Superficie du canton :

26 034 hectares

La population du chef-lieu de canton BONNAT est de :
1348 habitants. au recensement de 1981.

Démographie :

<u>1926</u>	<u>1954</u>	<u>1962</u>	<u>1968</u>	<u>1975</u>	<u>1981</u>
11.547	8.952	8.445	7.738	6.642	6150

Conseiller Général :

- Mme Nelly COMMERNAT (SOC)
- [REDACTED]
- Domiciliée à BONNAT (23)
- Conseiller Général du canton de BONNAT depuis Mars 1979, avec 57,97 % des voix,
- Elue Maire de BONNAT le 1er Avril 1973 et réélue en Mars 1977 (1ère adjointe depuis Mars 1971),
- Membre de la Commission Agricole de la Fédération du Parti socialiste de la CREUSE depuis le 13 Juin 1976,
- Déléguée suppléante à la Commission Nationale agricole du Parti socialiste,
- Membre du Comité Directeur du Parti socialiste (motion MITTERAND) à compter du Congrès de METZ le 8 Avril 1979

- Deputé

- Président du Comité national de l'Equitation (SO du 29/11/82).

Les archives du Cabinet du préfet de la Creuse contiennent cette ancienne carte d'identité de Mme Commergnat. Cette carte date de mars 1972 (cela fait un an qu'elle est adjointe à la mairie de Bonnat). Elle devient maire de Bonnat en 1973 et le restera jusqu'en 1991.

Mod. 1657. - Berger-Levrault, Nancy.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de la CREUSE

CARTE D'IDENTITÉ D'ADJOINT AU MAIRE

N° 15

Mme COMMERGNAT Nelly

Prénoms : _____

née le 28 Novembre 1942

à CHATEAUBRIANT

Domicile : Bonnat

ADJOINT AU MAIRE DE LA COMMUNE

de BONNAT

A GUERET le 31 Mars 1972

Le Préfet,

J. Charrier

Signature du titulaire *Nelly Commergnat*

Exempté du Droit de timbre

NOTA. - En cas de cessation de fonctions, la présente carte devra être retournée d'urgence à la Préfecture

Article de presse paru à l'issue des élections cantonales de mars 1979.

Elue pour représenter le canton de Bonnat, elle devient la première femme membre du Conseil général de la Creuse.

Guéret

Cantonales

Le parti socialiste conserve la majorité

Les huit
élus
du 2^e tour



M. Chandemagor (Bourgeonville)



M. Tricot (Guéret S.E.)



M. Parry (Auzances)



Mme Commergnat (Bonnat)



M. Montellier (Châtelus)



M. Aucouturier (Chambon)



M. Pakomoff (Aubusson)



M. Lefort (St-Sulpice-les-Ch.)

A l'issue des élections cantonales, l'Assemblée départementale creusoise ne subit pas un profond changement quant à sa répartition politique. Au premier tour, avaient été élus cinq conseillers généraux sur les 13 : M. Paety (RPR) canton de Ahun, M. Moraigne (Parti Socialiste) canton de Bellegarde, M. Laurent (Parti Socialiste), canton de Gantioux, M. Ferrand (Parti Socialiste), canton de Royère, M. Lacroix (Parti Communiste), canton de Grand-Bourg.

A l'issue du deuxième tour, les huit autres cantons ont été attribués de la façon suivante : M. Parry (Majorité), canton d'Auzances, Mme Commergnat (Parti Socialiste), canton de Bonnat, M. Chandemagor (Parti Socialiste), canton de Bourgeonville, M. Montellier (Parti Socialiste), canton de Châtelus-Malvalais, M. Pakomoff (Parti Socialiste), canton de Aubusson, M. Lefort (Parti Socialiste), canton de St-Sulpice-les-Champs, M. Tricot (Parti Communiste), canton de Guéret Sud-Est, M. Aucouturier (Parti Communiste) canton de Chambon-sur-Voueize.

Le Parti Socialiste conserve donc la majorité des sièges de l'Assemblée départementale avec 15 sièges. Il en perd deux par rapport au conseil sortant.

D'autre part, les élus communistes gagnent un siège, ce qui leur en fait quatre.

La majorité conserve ses 6 sièges, tandis que le RPR en gagne un, ce qui lui en fait deux au total.

Mme Commergnat, la seule femme

Les deux faits marquants de ces élections se situent d'une part par l'élection de Mme Nelly Commergnat (Parti Socialiste), maire de Bonnat, qui conquiert le canton de Bonnat, battant de 603 voix M. Jean-Michel Pinton, majorité. Mme Commergnat devient ainsi la première et unique femme qui siègera au conseil général de la Creuse.

L'autre fait marquant est la victoire du docteur Parry (Majorité) sur le conseiller général sortant, M. Fernand Gory (Parti Socialiste), président de la commission départementale.

La prochaine session de plein droit du conseil général aura lieu mercredi 28 mars. La séance plénière, dont l'ordre du jour sera essentiellement consacré à l'élection du président et du bureau du conseil général, des membres creusoises du conseil régional et de l'ensemble des commissions, s'ouvrira à 15 h.

M. Lefort, conseiller général de Saint-Sulpice-les-Champs (trésorier d'âge, présidera cette assemblée.



A voté : cela s'est passé dans le bureau de Sainte-Feyre

En 1981, Mme Commergnat devient député de la Creuse jusqu'en 1986.

Elle était auparavant la suppléante de M. Chandernagor (député élu en 1981) qui lui-même devient ministre délégué aux Affaires européennes.

Un ministre et un député pour un champion



C'était plutôt un temps de cyclo-cross qui présidait, dimanche, au championnat cycliste du Limousin sur route à Sardent. L'heure n'était guère à la promenade et spectateurs comme coureurs ont au grand mérite

à honorer le rendez-vous de la cité creusoise.

Si le titre est devenu, cette année, au Briviste Nicolas, les Creusois n'ont pas démérité dans leur pays puisque cinq sociétaires de clubs locaux s'inscrivent parmi les

dix premiers, avec une excellente, troisième place du Sostranien Lagrange.

Sur la ligne d'arrivée, à l'heure des récompenses, Nicolas (notre photo) était chaleureusement félicité par

le ministre des Affaires européennes, André Chandernagor ; Nelly Commergnat, député, ainsi que le commandant Perrier, président du comité cycliste du Limousin, et Claude Louis, conseiller technique régional.